

Annexe F - Rentrée 2023
Barème pour vœu 2^{de} GT des élèves de lycée

1- Vœu 2^{de} GT : - avec enseignement optionnel « création culture design » - à régime spécifique sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration							
Critères	Modalités d'évaluation				Coefficient affecté	Points maximum	
8 composantes du socle en fin de cycle 4 ⁽¹⁾	Maîtrise insuffisante : 10 points Maîtrise fragile : 25 points Maîtrise satisfaisante : 40 points Très bonne maîtrise : 50 points				12	(50×8)×12= 4 800	
7 champs disciplinaires ⁽²⁾	Groupe 1. objectifs non atteints : 3 points Groupe 2. objectifs partiellement atteints : 8 points Groupe 3. objectifs atteints : 13 points Groupe 4. objectifs dépassés : 16 points				30 répartis sur les 7 champs	16×30 = 480 4 800	
Avis du chef d'établissement d'origine ⁽³⁾	Très Favorable : 1 250 points Favorable : 700 points Sans opposition : 100 points Réservé : 0 point					1 250	
	Total					10 850 avant application du coefficient pondérateur	
Coefficient du barème	CHAMPS DISCIPLINAIRES						
	Français	Maths	Histoire Géo- EMC	Langues vivantes	EPS	Arts	Sciences, Technologie et DP
2 ^{de} GT avec EO Création et culture design	7	4	2	7	1	5	4
2 ^{de} spécifique : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	6	5	2	7	2	1	7

1) Le coefficient de pondération du groupe origine de l'élève est appliqué au total des points

2) La moyenne des points est harmonisée au travers d'un algorithme qui vise à atténuer les différences de notation entre établissements. Le coefficient de pondération du groupe origine de l'élève est ensuite appliqué.

3) Un seul avis très favorable peut être positionné sur l'ensemble des vœux

Affectation priorisée si situation médicale ou sociale validée en commission

2- Vœu 2 ^{de} GT avec enseignement optionnel « écologie, agronomie territoire et développement durable »							
Critères	Modalités d'évaluation			Coefficient affecté	Points maximum		
8 composantes du socle en fin de cycle 4 ⁽¹⁾	Maîtrise insuffisante : 10 points Maîtrise fragile : 25 points Maîtrise satisfaisante : 40 points Très bonne maîtrise : 50 points			12	(50×8)×12= 4 800		
7 champs disciplinaires ⁽²⁾	Groupe 1. objectifs non atteints : 3 points Groupe 2. objectifs partiellement atteints : 8 points Groupe 3. objectifs atteints : 13 points Groupe 4. objectifs dépassés : 16 points			30 répartis sur les 7 champs	16×30 = 480 4 800 après lissage		
	Total				9 600 avant application du coefficient pondérateur		
Coefficient du barème	CHAMPS DISCIPLINAIRES						
	Français	Maths	Histoire Géo- EMC	Langues vivantes	EPS	Arts	Sciences, Technologie et DP
2 ^{de} GT avec EO Écologie, agronomie, territoire et développement durable	6	6	1	4	2	1	10

1) Le coefficient de pondération du groupe origine de l'élève est appliqué au total des points

2) La moyenne des points est harmonisée au travers d'un algorithme qui vise à atténuer les différences de notation entre établissements. Le coefficient de pondération du groupe origine de l'élève est ensuite appliqué.

Affectation priorisée si situation médicale ou sociale validée en commission

Un groupe origine est un ensemble d'élèves issus d'une ou plusieurs formations d'origine que l'on souhaite traiter de façon identique lors du calcul appliqué aux évaluations. On peut par exemple constituer un groupe origine pour les 2^{de} GT et un autre pour les MODAL. Dans ce cas les évaluations des élèves de chaque groupe issus de ces formations distinctes seront lissées en fonction de la moyenne du groupe auquel ils appartiennent. On pourra donc leur appliquer un coefficient de pondération différencié.

Dans l'académie à la rentrée 2023, les coefficients de pondération par groupe origine sont les suivants :

2^{de} GT : 1 MODAL : 1.40 PREPA FOQUALE : 1.50

Afin de garantir les priorités académiques ils sont susceptibles d'évoluer en cours de campagne d'affectation.

Pour les élèves de 2^{de} GT demandant un redoublement dans le même lycée, une bonification de 9 999 points est accordée.

Critères	Modalités d'évaluation	Points maximum
Adresse de l'élève à la rentrée scolaire 2023	Zone géographique	9 999 points si vœu dans un lycée de secteur
Si vœu dans un lycée hors secteur ⁽¹⁾		
Motifs de dérogation	Élève en situation de handicap	Affecté si vœu validé en commission
	Élève nécessitant une prise en charge médicale à proximité du lycée demandé	Affecté si vœu validé en commission
	Élève présentant une situation sociale exceptionnelle	Affecté si vœu validé en commission
	Élève boursier en classe de 3 ^{ème}	300 points
	Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans l'établissement	200 points
	Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement demandé	100 points
	Élève devant suivre un parcours scolaire particulier : Option théâtre au lycée Georges Brassens, situations ponctuelles et particulières signalées à la DRAIO	Affecté si documents valides reçus à la DRAIO
	Total	600 points maximum

(1) Si projet de performance fédéral ou section sportive scolaire à recrutement élargi pré-filière de l'accès au haut niveau validé : 9 999 points de plus